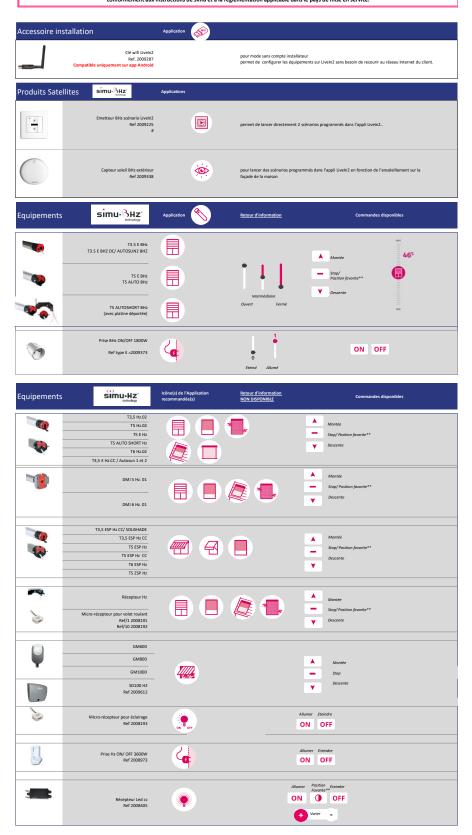


Document officiel du 15/03/2021 - Page 1/2

Liveln²

IMPORTANT

L'installation des équipements configurés sur Liveln2 doit être réalisée par un professionnel de la motorisation et de l'automatisation de l'habitat, conformément aux instructions de Simu et à la réglementation applicable dans le pays de mise en service.



Liste des équipements compatibles testés au 2/02/2021

Pour vous assurer de la compatibilité de vos équipements, nous vous invitons à consulter votre installateur revendeur.

** La solution Liveln2 ne permet pas le réglage d'une position favorite; ce dernier devra être fait depuis une télécommande simu-Hz/ simu BHz si le moteur est équipée de cette fonction



Liste des équipements compatibles* avec



Document officiel du 15/03/2021 - Page 2/2

Equipements



Non compatibles

Liveln2 est une solution connectée qui permet le pilotage en local et à distance d'équipements compatibles Simu-BHz et SIMU-Hz (volets roulants, stores, portes de garage...) depuis un Smartphone ou une tablette tactile.

Concernant les équipements Simu-Hz sans retour d'information : compte tenu de la possibilité de commander ces équipements sans visibilité de l'Utilisateur et à distance, SIMU <u>interdit l'utilisation de la solution Liveln avec les équipements à commande séquentielle</u> listés ci-dessous c'est à dire des équipements ne permettant pas à l'Utilisateur de connaître l'ordre de commande envoyé.





Coffrets RSA Hz







Récepteur standard SA Hz

Précautions d'utilisation de la solution Liveln2 avec certains équipements

Avertissement: Certaines motorisations ne comprennent pas de système de détection d'obstacle intrinsèque, et développent une force importante susceptible de causer des dommages aux personnes ou aux biens.

Pour garantir la sécurité des personnes et des biens, l'installateur doit veiller à installer obligatoirement des dispositifs de détections d'obstacle type bord palpeur sensible, cellules photoélectriques ou tout autre organe assurant la sécurité sur les zones d'un portail ou porte de garage ou volet roulant présentant un risque d'écrasement, cisaillement, entraînement et/ou tout autre phénomène dangereux liés à son utilisation avec Liveln2.

SIMU demande à l'installateur, professionnel de la motorisation et de l'automatisation de l'habitat de se référer aux notices spécifiques des équipements installés et aux normes applicables. Pour obtenir des informations complémentaires ou en cas de doute consulter un interlocuteur SIMI

Conformément à la norme EN 12453, relative à la sécurité d'utilisation des portes et portails motorisés, l'utilisation du boitier Liveln2 pour la commande d'un automatisme de porte de garage ou de portail sans visibilité de l'utilisateur nécessite obligatoirement l'installation d'un dispositif de sécurité type cellule photoélectrique sur cet automatisme.

L'installateur déclare avoir connaissance de ces instructions et s'être assuré qu'elles soient respectées dans le cadre de l'installation et de l'utilisation des produits. L'installateur doit assurer la formation de l'utilisateur à l'usage de cet équipement et l'alerter sur les risques inhérents à l'utilisation à distance de ces équipements. Dans le cas de non-respect de ces instructions, SIMU se libère de toute responsabilité des dommages qui peuvent être engendrés.